

## Les certifications de qualité du granulé

### à savoir

#### La norme internationale ISO 17225-2

Cette norme a été lancée en 2014 suite au développement important de la filière granulé au niveau international. Elle a pour origine la norme européenne EN 14 961-2 dont elle reprend la quasi-totalité des caractéristiques. La norme ISO traite aussi des caractéristiques du granulé industriel avec trois classes.

Les trois certifications du granulé (NF, DINplus, ENplus) présentes sur le marché français se réfèrent désormais à cette norme internationale. Elles reprennent à minima les caractéristiques physiques de la norme. Les certifications fonctionnent comme des marques privées.



Sur le terrain une entreprise qui indiquerait qu'elle est "conforme à ENplus" serait répréhensible si elle n'est pas certifiée par l'organisme indépendant qui vérifie le bon respect de la norme et si elle n'a pas de numéro d'identifiant.

Sur une soixantaine de sites de production en France, les 2/3 sont certifiées et représentent 97 % de la production française de granulé.

**Le granulé de bois certifié répond à un cahier des charges très strict, en matière de qualité de la matière première, de caractéristiques physiques et chimiques et de pouvoir calorifique.**

#### NF granulés, DINplus, ENplus, Engagement de service... Comment s'y retrouver ?

L'objectif de cette fiche est d'apporter des informations utiles :

- pour favoriser de nouvelles démarches de certification de producteurs et de distributeurs de granulés de bois,
- pour éviter la confusion entre norme et certification,
- pour dresser un panorama de la qualité du granulé en France.
- pour aider les prescripteurs dans leur rôle de conseil (autres professionnels du chauffage au pellet, EIE, BE, architectes...)

#### Attention à ne pas confondre norme et certification !

- **Une norme** est un document de référence publié par un organisme de normalisation comme l'Afnor en France. Elle indique les caractéristiques techniques et seuils de performances du produit. Dans le cas général, elle n'a pas de caractère obligatoire. Chaque professionnel peut de manière volontaire respecter une norme et l'annoncer mais seul le certificat indépendant garantit au consommateur que les préconisations de la norme sont bien respectées.
- **Une certification** est un processus qui consiste à vérifier que le produit est conforme à une norme. La certification garantit le respect de la norme par un système d'audits et de contrôles internes et externes. C'est une démarche volontaire du professionnel pour attester de la conformité du produit par un organisme indépendant. Pour le granulé de bois, il existe aujourd'hui une norme internationale ISO 17225-2 et plusieurs certifications : NF biocombustible solides, DINplus, ENplus, CBQ+.

## Les certifications de production et de distribution



### NF biocombustibles solides – granulés biocombustibles

Cette certification française est détenue par l'AFQA AFNOR Certification et gérée par FCBA.

19 sites de production de granulés de bois français sont titulaires en 2019 de la marque NF Biocombustibles Solides – granulés biocombustibles ainsi que 1 distributeur.

Cette certification traite de différents types de granulés : bois qualité haute performance (équivalent critère A1 de la norme), bois qualité standard (équivalent critère A2), bois qualité industrielle (équivalent critère B), agro qualité haute performance et agro qualité industrielle.

La marque "NF biocombustibles solides" concerne non seulement les granulés mais aussi le bois bûches, les briquettes de bois densifié, le charbon de bois et les briquettes de charbon de bois.

Cette certification est accessible aux producteurs des produits sus mentionnés mais aussi aux distributeurs.

#### Contacts

FCBA : Gilles Négrié  
responsable de marque  
gilles.negrie@fcba.fr  
☎ 01 40 19 49 26

#### Liens utiles

**Nouveau référentiel pour producteurs et distributeurs :**  
[www.nf-biocombustibles-solides.fr/referentiel.php](http://www.nf-biocombustibles-solides.fr/referentiel.php)

**Pour trouver la liste des titulaires NF :** [www.nf-biocombustibles-solides.fr/recherche.php](http://www.nf-biocombustibles-solides.fr/recherche.php)

**Comment mettre en place la marque dans votre entreprise ?**

[www.nf-biocombustibles-solides.fr/telechargement.php](http://www.nf-biocombustibles-solides.fr/telechargement.php)



### DINplus

Cette certification est détenue par l'institut allemand DIN Certco.

21 sites de production de granulés de bois sont titulaires de cette certification en 2019.

La certification DINplus ne concerne que les granulés de bois de qualité haute performance (équivalent critère A1 de la norme).

Pour les granulés industriels, l'organisme certificateur DIN Certco a développé la certification DIN-Geprüft "Industriepellets" et DIN-Geprüft Qualified Enterprises of Pellet Logistics pour la logistique. Il y a près de 200 entreprises certifiées dans le monde.

#### Contacts

Din Certco - Head office  
56, Albionstr  
D-12103 Berlin (All)  
info@dincertco.de  
☎ +49 (0)30 7562-1131

#### Liens utiles

**Site internet de la certification :**  
[www.dincertco.de/en/dincertco/zertifikate\\_registrierungen/zertifikate\\_registrierungen.html](http://www.dincertco.de/en/dincertco/zertifikate_registrierungen/zertifikate_registrierungen.html)

**Pour trouver la liste des titulaires DINplus :**  
[www.dincertco.tuv.com/search/companies?locale=en](http://www.dincertco.tuv.com/search/companies?locale=en)



### ENplus

Cette certification est gérée par l'EPC (l'European Pellet Council) qui regroupe des associations de promotion du pellet de plusieurs pays d'Europe.

L'ambition d'ENplus est de proposer une harmonisation de la certification à l'échelle de tous les pays membres, du producteur jusqu'à l'utilisateur final. Elle certifie les producteurs, distributeurs et centres de services (transport, stockage, ensachages).

De plus, des critères de développement durable sont mis en place dans la certification ENplus.

En 2019, ENplus compte 15 producteurs et 5 distributeurs en France. Cette certification est par contre leader mondial avec plus de 900 entreprises certifiées.

#### Contacts

Propellet France  
256, rue de la République  
73000 Chambéry  
info@propellet.fr  
☎ 04 79 70 44 28

#### Liens utiles

**Site internet de la certification :**  
[www.enplus-pellets.fr](http://www.enplus-pellets.fr)

**Démarche d'obtention de la certification (producteur et distributeur) :**  
[www.enplus-pellets.fr](http://www.enplus-pellets.fr)

**Listing des titulaires**  
[www.pelletcouncil.eu/en/pellet-quality-enplus/certified-pellet-producers](http://www.pelletcouncil.eu/en/pellet-quality-enplus/certified-pellet-producers)



### Chaleur Bois Qualité +

C'est une association de producteurs et distributeurs de combustibles bois pour chaudières automatiques. Initialement portée sur le bois plaquette, elle a été élargie au bois granulé. 11 entreprises du granulé sont certifiées.

Cette certification est un engagement de service pour assurer la satisfaction du client.

#### Contacts

FIBRA  
Agropole 23, rue Jean Baldassini  
69364 Lyon Cedex 07  
info@fibra.net  
☎ 04 78 37 09 66

#### Liens utiles

**Site internet de la certification CBQ+ :**  
[www.chaleur-bois-qualite-plus.org](http://www.chaleur-bois-qualite-plus.org)

## Normes et certifications de qualité du granulé de bois Comparatif des caractéristiques physiques\* - avril 2014

	Norme ISO 17225-2			Certification Enplus			Certification NF		Certification DINplus	
	A1	A2	B	A1	A2	B	Bois Qualité Haute Performance Equivalent critères A1	Bois Qualité Standard <sup>1</sup> Equi- valent critères A2	DINplus Equivalent critères A1	DIN-Geprüft Industriepellets Equivalent critères B
Utilisateurs concernés Unités	particuliers et petites puis- sances	particuliers et petites puis- sances	Grosse puissance	particuliers et petites puis- sances	particuliers et petites puis- sances	Grosse puissance	particuliers et petites puis- sances	particuliers et petites puis- sances	particuliers et petites puis- sances	Grosse puissance
Diamètre, D et Lon- gueur, L	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40	D = 6 ± 1, D = 8 ± 1 3,15 ≤ L ≤ 40
Humidité	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %	≤ 10 %
Cendres	≤ 0,7 %	≤ 1,2 %	≤ 2,0 %	≤ 0,7 %	≤ 1,2 %	≤ 2,0 %	≤ 0,7 %	≤ 1,2 %	≤ 0,7 %	≤ 2,0 %
Résistance méca- nique	≥ 97,5 %	≥ 97,5 %	≥ 96,5 %	98 %	≥ 97,5 %	≥ 96,5 %	≥ 97,5 %	≥ 97,5 %	≥ 97,5 %	≥ 96,5 %
Quantité de fines - PREN 1514 9-1	≤ 1 %	≤ 1 %	≤ 1 %	≤ 1 % ≤ 0,5 % le sac	≤ 1 %	≤ 1 %	≤ 1 %	≤ 1 %	≤ 1 %	≤ 1 %
Additifs	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %	≤ 2 %
Pouvoir calorifique inférieur, Q	à réception (sur produit brut) MJ/kg ou kWh/kg	Type et quantité à mentionner	Type et quantité à mentionner	Type et quantité à mentionner	Type et quantité à mentionner	Type et quantité à mentionner	Type et quantité à mentionner	Type et quantité à mentionner	Type et quantité à mentionner	Type et quantité à mentionner
Masse volumique apparente, BD	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6	≥ 16,5 ou ≥ 4,6
Origine matière première	≥ 600	≥ 600	≥ 600	≥ 600	≥ 600	≥ 600	≥ 600	≥ 600	≥ 600	≥ 600
Température de déformation des cendres	bois vierge	bois vierge	bois usagé non traité chimiquement autorisé	bois vierge	bois vierge	bois usagé non traité chimiquement autorisé	bois vierge	bois vierge	bois vierge	bois usagé non traité chimiquement autorisé
Azote	A mentionner	A mentionner	A mentionner	1 200	1 100	1 100	-	-	A mentionner	A mentionner
Soufre	≤ 0,3 %	≤ 0,5 %	≤ 1,0 %	≤ 0,3 %	≤ 0,5 %	≤ 1,0 %	≤ 0,3 %	≤ 0,5 %	≤ 0,3 %	≤ 1,0 %
Chlore	≤ 0,04 %	≤ 0,05 %	≤ 0,05 %	≤ 0,04 %	≤ 0,05 %	≤ 0,05 %	≤ 0,03 %	≤ 0,05 %	≤ 0,04 %	≤ 0,05 %
contrôle des Métaux lourds	≤ 0,02 %	≤ 0,02 %	≤ 0,03 %	≤ 0,02 %	≤ 0,02 %	≤ 0,03 %	≤ 0,02 %	≤ 0,02 %	≤ 0,02 %	≤ 0,03 %
	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

### Précisions de la norme :

a Longueur : la quantité de granulés dont la longueur est supérieure à 40 mm peut être de 1 % en masse. La longueur maximale doit être < 45 mm.

b Additifs : type à préciser (par exemple amidon, farine de maïs, farine de pomme de terre, huile végétale).

c Température de déformation des cendres : il convient de mentionner toutes les températures caractéristiques (température de début de perte de volume (SST), température de déformation (DT), température d'hémisphère (HT) et température d'écoulement (FT)) dans des conditions oxydées.

\* Les différentes certifications peuvent se différencier sur les procédures de contrôle, d'audits, la traçabilité de la chaîne logistique, les tarifs, la communication, etc.

## Pourquoi être certifié ?

- Car les notices techniques des matériels de chauffage prescrivent l'usage de granulé de bois certifié. La garantie des fabricants de matériel ne fonctionne qu'en cas de respect de cette prescription.
- Car les clients demandent du granulé certifié.
- Pour rassurer les prospects, chauffagistes, BE, prescripteurs.
- Car le marché du chauffage au pellet est encore jeune et ne peut souffrir de problèmes de qualité aux effets dévastateurs sur son image.
- Pour pérenniser la filière, tous les professionnels doivent être vigilants pour maintenir et améliorer le haut niveau de qualité actuel.

## L'avis de Propellet France

### Il faut produire et acheter du pellet certifié !

Propellet incite l'ensemble de la profession à s'engager dans ces démarches de certification, tant sur le produit que sur la distribution et le service. Au-delà de la garantie apportée au client, la certification induit forcément de meilleures pratiques de contrôle qualité en interne.

Le choix parmi ces 3 certifications peut se faire selon le marché visé par le producteur (national ou international) mais aussi selon les démarches de communication menées par ces marques, selon la pertinence des procédures de contrôle, etc.

Le développement de la qualité est une des missions principales de Propellet France.

## à noter

*Des granules de bois de qualité à la sortie de l'usine, c'est bien. Des granules de qualité chez le client final c'est encore mieux !*

*Le distributeur doit être équipé du matériel et de la structure adéquats pour assurer le maintien de la qualité du combustible tout au long de la chaîne de livraison. C'est pourquoi, il existe des distinctions dans les garanties apportées par les différentes certifications.*

- **Caractéristiques techniques du produit** : NF, DINplus, ENplus.
- **Garantie de la qualité du produit lors de la distribution jusqu'au consommateur final** : NF, DIN geprüft Pellet Logistics, ENplus.
- **Qualité du service** : "Engagement de service"

	Qualité produit	Qualité du produit lors de la distribution	Qualité service
NF Biocombustibles solides	X	X	
ENplus	X	X	
DINplus	X		
DIN geprüft Pellet Logistics		X	
Engagement de service			X



**Propellet France est l'association nationale du chauffage au granulé de bois. Ses missions sont d'animer, de structurer une filière de qualité et de promouvoir le chauffage au granulé de bois.**

Retrouvez toutes les fiches **Pellet pratique** et la liste des membres



[www.propellet.fr](http://www.propellet.fr)



Syndicat National des Producteurs de Granulés de Bois